



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E97049

VALABLE JUSQU'AU 27/06/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Raison sociale : DBC RENOVATION

5 ALLEE DE MAITRE ZACHARIUS
80440 GLISYRegistre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS 527545628

Téléphone : 03 60 12 36 90

Fax : 03 60 12 36 95

Portable : 06 98 95 16 09

Siret : 527 545 628 00077

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 5002147/W

Site Internet : <http://www.dbcrenovation.fr>E-mail : contact@dbcrenovation.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 79506266

Responsabilité légale :

AROS (793 403 973) / ID'TIM (793 408 931) / GODET BENOIT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 79506266

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	28/06/2023
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/08/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/08/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	30/08/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/08/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.